

ÉRIC BRAIVE, RÉÉLU PRÉSIDENT DE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Lundi 6 juillet 2020, Cœur d'Essonne Agglomération tenait son conseil d'installation à la Salle Gérard Philipe à Sainte-Geneviève-des-Bois pour l'élection du nouvel exécutif.

Candidats à la présidence, Madame Sophie Rigault, Maire de Saint-Michel-Sur-Orge, et Monsieur Éric Braive, Maire de Leuville-Sur-Orge et Président depuis 2017, ont présenté leur programme pour le mandat. Avec 32 voix contre 25, Éric Braive a été réélu Président de Cœur d'Essonne Agglomération pour les 6 prochaines années.

Dans son discours, Éric Braive a réaffirmé les principes fondateurs de Cœur d'Essonne Agglomération : une gouvernance partagée au service des 21 communes, l'amélioration du quotidien des 200 000 habitants (haut débit, voirie, assainissement, équipements, eau potable, valorisation des déchets, etc.) et de l'avenir du territoire. Il a d'ailleurs appelé à continuer la concrétisation du projet de territoire pour :

- Préserver les équilibres en matière d'aménagement, entre développement économique/habitat, et le cadre de vie entre ville et campagne.
- Développer les mobilités alternatives à la voiture avec, par exemple, l'amélioration des transports en commun - y compris l'exigence de l'amélioration du RER - les mobilités électriques, le vélo.
- Amplifier les actions de solidarité, d'accès aux droits, d'inclusion numérique et la prise en compte des handicaps.
- Défendre une offre de soins de qualité et de proximité (urgences, médecine de ville, prévention) avec, notamment, une Vice-présidence déléguée à cet enjeu.
- Faciliter l'accès, à la culture pour tous partout sur le territoire, aux initiatives de l'économie sociale et solidaire et privilégiant le lien social.
- Réussir la transition durable et éco-responsable du territoire, avec le respect du cycle de l'eau, le soutien aux énergies renouvelables et, grâce à l'ambitieux projet « Sésame, le bio s'ouvre à vous », devenir un pionnier de la transition agricole et alimentaire.
- Poursuivre le développement autour des pôles d'excellence et de la Base 217 avec la production cinématographique par exemple, générateurs d'emplois et de retombées économiques pour tout le territoire.

Cette séance a également donné lieu à l'élection des autres membres du bureau communautaire, 15 Vice-présidents et 5 conseillers délégués, par ailleurs maires des communes de l'Agglomération :

Vice-présidents et Vice-présidentes :

- 1^{ère} - Madame Véronique Mayeur, *Breuillet*
- 2^e - Monsieur Frédéric Petitta, *Sainte-Geneviève-des-Bois*
- 3^e - Madame Sophie Rigault, *Saint-Michel-sur-Orge*
- 4^e - Monsieur Christian Beraud, *Arpajon*
- 5^e - Madame Marianne Duranton, *Morsang-sur-Orge*
- 6^e - Monsieur Olivier Corzani, *Fleury-Mérogis*
- 7^e - Monsieur Nicolas Méary, *Brétigny-sur-Orge*
- 8^e - Monsieur Alain Lamour, *Longpont-sur-Orge*
- 9^e - Monsieur Georges Joubert, *Marolles-en-Hurepoix*
- 10^e - Monsieur Jean-Michel Giraudeau, *Ollainville*
- 11^e - Monsieur Norbet Santin, *Saint-Germain-lès-Arpajon*
- 12^e - Monsieur Sylvain Tanguy, *Le Plessis-Pâté*
- 13^e - Monsieur François Cholley, *Villemoisson-sur-Orge*
- 14^e - Madame Fabienne Leguicher, *La Norville*
- 15^e - Monsieur Thierry Rouyer, *Bruyères-le-Châtel*

Conseillers et conseillères délégués :

- 1^{er} - Monsieur Gilles Fraysse, *Villiers-sur-Orge*
- 2^e - Madame Kim Delmotte, *Cheptainville*
- 3^e - Monsieur Edouard Matt, *Égry*
- 4^e - Monsieur Philippe Le Fol, *Avrainville*
- 5^e - Monsieur Michel Collet, *Guibeville*



Contact Presse : Maria Lo Giudice

Tél. : 01 69 72 17 64 ou 06 10 41 30 42 / m.logiudice@coeuressonne.fr